CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12900** **VALABLE JUSQU'AU** **12/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Raison sociale : SARL FONTANILLAS PERE ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/08/2024

Capital : 165 000

121 AVENUE PAUL FIRINO-MARTELL
16100 COGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 448 331 371

Siret : 448 331 371 00022

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 7151278

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 31858029G-2000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 31858029G-2000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 05 45 82 61 25 **Fax :** 05 45 82 92 15

Portable :

Responsabilité légale :
FONTANILLAS CYRIL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.fontanillas@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 780 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	16/06/2026
6121	Ravalement en peinture		08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/06/2026 11:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.